



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 54219

## Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation dramatique de 5 000 enfants de la Seine-Saint-Denis qui sont sans domicile fixe. Ce scandale a été récemment révélé, lors de la Journée nationale des droits de l'enfant, par l'association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Seine-Saint-Denis qui faisait ainsi le lien entre la protection de l'enfance et le droit au logement. Sans adresse fixe, ballottés avec leurs familles d'hôtels en squats ou en logements temporaires, ces enfants sont exposés à tous les dangers et souvent, à terme, à l'éclatement familial et à la déscolarisation. Jusqu'à présent, les services départementaux de la Seine-Saint-Denis sont seuls à faire face à un phénomène qui progresse de façon exponentielle puisque de 2001 à 2004 le nombre de prises en charge à l'hôtel a, par exemple, été multiplié par quatre. Face à l'extrême gravité d'une situation, que la Seine-Saint-Denis ne doit certainement pas être seule à connaître, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si l'État entend aussi se mobiliser et de l'informer des mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour aider le département à enrayer ce phénomène.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Muguette Jacquaint](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54219

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2004, page 10200